

Les frais du PER assurantiel Antarius PERin

Montant minimal de versement initial :	1 000 €
Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat :	20 €

FRAIS ANNUELS

A) Frais de gestion du contrat (en phase de constitution et de liquidation)

Frais des supports

Gestion libre

- Fonds en euros (Support en euros)
 - **0,90 % maximum**

Le coût de la garantie plancher est inclus dans ces frais

- Supports en unités de compte
 - **0,90 % maximum**

Le coût de la garantie plancher est inclus dans ces frais

Gestions pilotées ou standardisées

- Gestion Pilotée Horizon Retraite
 - **0 % supplémentaire**
- Gestion sous Mandat : commissions prélevées par la banque
 - **Commission fixe annuelle : 600 € TTC supplémentaires**
 - **0,90% TTC supplémentaires** pour un capital constitué jusqu'à 200 000 €,
 - **0,70% TTC supplémentaires** pour un capital constitué de 200 001 € à 500 000 €
 - **0,50% TTC supplémentaires** pour un capital constitué au-delà de 500 001 €,

B) Frais de gestion des unités de compte prélevés par les gestionnaires d'actifs

1/ Gestion libre – moyenne par type de support

Fonds actions** (moyenne)	2,29 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	1,12 %
Fonds obligations (moyenne)	0,86 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,58 %
Fonds immobilier**** (moyenne)	1,66 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,80 %
Fonds diversifiés (moyenne)	1,80 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,83 %

2/ Gestion pilotée par horizon – moyenne par profil pour une allocation 20 ans avant le départ à la retraite

- Profil Equilibré Horizon Retraite	1,80 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	1,09 %
- Profil Prudent Horizon Retraite	1,53 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,93 %
- Profil Dynamique Horizon Retraite	1,99 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	1,19 %

3/ Mode(s) de gestion pilotée ou standardisée – moyenne par univers d'investissement

- Gestion sous Mandat	1,93 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,81 %

C) Autres frais annuels

frais forfaitaires

NA

frais proportionnels

NA

FRAIS PONCTUELS PAR OPERATION (TAUX OU MONTANT MAXIMAL)

Frais sur versement	2 % maximum
Frais de changement de modes de gestion	0%
Frais d'arbitrage	
- Proportionnels ou forfaitaires en Gestion Libre	1% maximum
- Arbitrages dans le cadre de Programmes d'arbitrages	Gratuit
- En Gestion Pilotée Horizon Retraite	Gratuit
- En Gestion sous Mandat	1 % maximum
- Nombre d'arbitrages gratuits par an	0
Frais de transfert sortant vers un autre produit	
• 1 % maximum en cas de transfert en sortie avant le 5 ^e anniversaire de l'adhésion (avant 62 ans uniquement), gratuit au-delà	
• Frais supplémentaire de 15% maximum de la valeur de transfert sur le support en euros en cas de moins-value latente constatée sur le portefeuille des actifs de couverture du plan	
Frais sur les versements de rente	0 %
Frais de rachat	0 %

NA : non applicable

*= Le tableau indique les principaux frais du contrat constatés au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

** = la catégorie « fonds actions » inclut les ETF mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FIP) et les titres vifs.

***= part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du contrat au cours du dernier exercice clos.

****= la catégorie « fonds immobilier » inclut les OPCI, les SCPI et les SCI prenant la forme d'un Autre FIA.